



## MINISTÈRE DES ARMÉES

Toulon, le 25 avril 2019

N° 500814 CECMED/OPS/NP



**COMMANDEMENT  
DE LA ZONE  
MARITIME MEDITERRANEE**

Division opérations

Bureau « Approches Maritimes »

Monsieur le vice-amiral d'escadre Charles-Henri de la Faverie du Ché  
commandant la zone maritime de la Méditerranée

à

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer des Alpes-Maritimes

- OBJET** : demande de concessions des plages naturelles de la commune de Nice. Avis du commandant de zone maritime Méditerranée.
- REFERENCES** : a) code général de la propriété des personnes publiques (dans son article R 2124-56) ;  
b) votre courrier 2019/210 du 09 avril 2019.

-

Par courrier cité en référence b), vous sollicitez, au titre de l'article R 2124-56 du code général de la propriété des personnes publiques, l'avis du commandant de la zone maritime Méditerranée pour une demande de concessions des plages naturelles de la commune de Nice au profit de la métropole Nice Côte d'Azur.

DESTINATAIRE :

- Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer des Alpes-Maritimes - Direction départementale des territoires et de la mer des Alpes-Maritimes – Service maritime – Groupe de coordination domanialité et milieux - pour Mme Emilie SCANU - ([emilie.scanu@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:emilie.scanu@alpes-maritimes.gouv.fr))

COPIES :

- OGZDS SUD
- PREMAR MED/AEM
- CECMED/DIV OPS/Approches maritimes
- CECMED/DIV OPS/SEC
- Archive (chrono)